

Questions orales

se trouvait avant le 1^{er} janvier; ce serait un bon moyen de lutter contre l'inflation et contre le chômage.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, une certaine partie du pétrole utilisé au Canada est bien sûr produit au pays. Mais, comme le sait sûrement le député, nous devons importer une quantité considérable et croissante de pétrole. Et nous devons le payer aux prix mondiaux. Ce n'est que parce que le gouvernement a décidé de subventionner le pétrole importé que les Canadiens ont pu se procurer cette source d'énergie à des prix inférieurs à ceux du marché mondial. Le député comprend certes très bien comment cela fonctionne.

Une voix: Tout le pétrole?

M. Trudeau: Il n'y a rien de neuf là-dedans, monsieur l'Orateur. La population canadienne est bien au courant de cette politique. Elle sait qu'elle bénéficie, depuis quatre ans, de prix inférieurs à ceux du marché mondial, malgré que nous ayons dû importer des quantités sans cesse croissantes de pétrole étranger. Les subventions accordées jusqu'à maintenant se chiffrent par milliards de dollars, et le consommateur et le fabricant canadiens ont profité de cette initiative du gouvernement fédéral.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, ma dernière question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Puisque le gouvernement n'a pas subventionné le consommateur, ce sont les consommateurs qui l'ont subventionné en payant une taxe de 10c. le gallon d'essence, et la taxe à l'exportation sur le pétrole vendu à l'étranger a permis de niveler les prix au Canada. Mais il n'en reste pas moins que le consommateur canadien paye aujourd'hui son essence quatre fois plus cher qu'il y a cinq ans, et que ce sont les sociétés pétrolières qui ont le plus profité de cette augmentation. Dans le rapport même du gouvernement on voit que plus de 50 p. 100...

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le député a une question supplémentaire, je lui demanderais de bien vouloir la poser sur-le-champ.

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Plus de 50 p. 100 des recettes monétaires des sociétés pétrolières proviennent des profits après impôts. Je demande au premier ministre s'il insistera au moins pour que toute augmentation du prix du pétrole soit versée dans un fonds servant à la prospection, au lieu d'aller dans les poches des sociétés pétrolières qui ont été les plus grands profiteurs de l'histoire du Canada?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, il y a peut-être du vrai là-dedans, mais le député se fonde sur des faits inexacts. Premièrement, la taxe à l'exportation ne suffit pas à payer les subventions versées aux cinq provinces de l'est qui dépendent du pétrole importé. Voilà pourquoi nous avons dû imposer cette taxe supplémentaire de 10c. le gallon à tous les consommateurs. C'était pour compenser l'insuffisance de la taxe à l'exportation. Deuxièmement, le député a bien tort de dire que seules les compagnies pétrolières ont bénéficié des hausses de prix du pétrole décrétées par le pays de l'OPEP. Le gouvernement fédéral en a bénéficié grâce aux rentrées additionnelles de taxes, mais en ont également bénéficié en grande partie les

[M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles).]

trésoreries conservatrice de l'Alberta et socialiste de la Saskatchewan. Le député le sait bien.

* * *

● (1432)

LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

LA DATE DU RENVOI AUX COMITÉS

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. A-t-il consulté les leaders des autres partis représentés à la Chambre au sujet de la répartition des prévisions budgétaires déposées mercredi dernier afin que les comités de la Chambre puissent en commencer l'examen? Le Règlement stipule que les prévisions budgétaires sont renvoyées d'office aux comités dès qu'on les a réparties entre les divers comités après consultation de la part du leader à la Chambre. Le ministre a-t-il donc procédé à ces consultations et peut-il nous dire quand les prévisions budgétaires seront réparties entre les comités, car leur travail est pour le moment paralysé, tout comme l'est le gouvernement actuel.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, nous présenterons demain la motion de renvoi des prévisions budgétaires.

* * *

L'ÉNERGIE

LA SURVEILLANCE DES RELATIONS INTERNATIONALES
D'AFFAIRES DE L'EACL

M. Bill Clarke (Vancouver Quadra): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à l'intention du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme le rapport du comité des comptes publics déposé hier au sujet de l'Énergie Atomique du Canada Limitée établit que son président, M. Ross Campbell, a échoué dans sa renégociation de l'entente avec l'agence Eisenberg, c'est-à-dire qu'il n'a pas réussi à obtenir un compte des frais légitimes, et qu'il a lié l'EACL à un accord exclusif avec l'agence Eisenberg pour un deuxième contrat de vente à la Corée pour un montant indéterminé, quelles mesures le gouvernement a-t-il prises pour réprimander M. Campbell ou pour veiller à ce qu'il fasse l'objet de mesures appropriées de surveillance dans ses relations d'affaires où il pourrait conclure des accords coûteux ou inconsiderés pour le compte des contribuables canadiens?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne puis accepter le préambule de la question du député. J'estime que Ross Campbell a accompli de l'excellent travail pour le compte de l'Énergie atomique du Canada Limitée. Il est intervenu à un moment très difficile pour faire la lumière sur une affaire très complexe. Le contrat renégocié des comptes publics a étudié donnait à entendre qu'une commission importante devrait être versée, advenant la vente d'un second réacteur à la Corée. Cette idée était implicite dans la question du député. Or, il n'était pas du tout question d'une commission à un intermédiaire. M. Campbell l'a bien dit au comité.